

N/REF : 15/11/2024 14H04 C:262722 I:34271
V/REF : 21216/4113-CHARMI/2506
V/Email reçu le Vendredi 15/11/2024 a 14H04

LPV

175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE

IMMEUBLE : 166 CROIZAT
166 AVENIE AMBROISE CROIZAT
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 25 Novembre 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : ALLEE 166 AV AMBROISE CROIZAT - ST MARTIN D'HERES
CONTACT SUR PLACE MME VEGA 06 72 79 61 36

MOTIF : INTERVENIR CAR LA COLONNE EST BOUCHEE ET QU'IL Y A DES REMONTEES
D'ODEURS

Donneur d'ordre : Mme V HACHETTE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/11/2024 A 13H30
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DES TOILETTES

PREVOIR INTERVENTION DU PLOMBIER POUR DEMONTER LES TOILETTES ET
PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 25/11/24 a 09H56 M. F. PILLON

AS LCOMPTER Email envoyé le 21/11/24 a 09H31 Mme N. BRITES

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00
TOTAL H.T.				210,00
T.V.A. a 10,00%				21,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>231,00</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN